



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 22 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Hervé BERGEROT (3^o Adjoint), Jacques LAULHÉ (1^o Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE et Jérémy LAUDA ; Mesdames Amandine POUSTIS (2^o Adjoint), Anne-Marie BALASQUE et Sandy LARROQUE.

Absent et excusé : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	01
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

OBJET : Désignation d'un représentant de la Commune au sein de l'association SSIAD – Canton de Lagor.

Monsieur le Maire informe les conseillers que, suite au renouvellement des membres des conseils municipaux, la Commune de Loubieng doit désigner son représentant qui siègera à l'Association Aide et Maintien à Domicile des Personnes Agées du canton de Lagor.

Monsieur le Maire demande donc au conseil de désigner son représentant au sein de cette commission

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

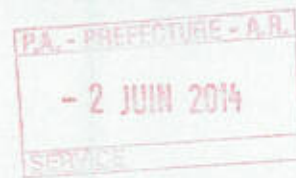
- DESIGNNE Madame Anne-Marie BALASQUE pour représenter la Commune au sein de l'Association Aide et Maintien à Domicile des Personnes Agées du canton de Lagor.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 22 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Hervé BERGEROT (3° Adjoint), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE et Jérémy LAUDA ; Mesdames Amandine POUSTIS (2° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE et Sandy LARROQUE.

Absent et excusé : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	01
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Monsieur le Maire rappelle que le renouvellement du Conseil Municipal entraîne celui des membres des commissions communales et propose aux membres du Conseil Municipal de désigner les personnes qui pourront y siéger.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

NOMME membres des commissions :

- **Commissions Electorales** :
 - Agriculture : Francis LARROQUE,
 - Commerce : Sandrine POURTAU-MONDOUTEY
 - Prud'hommes : Lionel POURTAU-MONDOUTEY, David HERNANDEZ.
- **Association d'Aides au Maintien à Domicile des Personnes Agées** : Anne-Marie BALASQUE.

Commission voirie : Francis LARROQUE, Jacques LAULHÉ, Jérémy LAUDA, Michel LAUDA, Hervé AUBAGNA, Marc REUTER, Sébastien LANYOU, Christian POUSTIS et Benoît GASTIGAR (aide technique).

- **Commission bâtiment et environnement** :
 - **Logements locatifs** : Hervé BERGEROT, Lionel POURTAU-MONDOUTEY (Président), Cédric LAGARDÈRE, Amandine POUSTIS, Hervé AUBAGNA, Guy LEFEBVRE, Virginie BABARIT, Marc REUTER, Didier CORRE, Sophie BRARD.

- **Consultation des entreprises** : Hervé BERGEROT (Président), Lionel POURTAU-MONDOUTEY, Cédric LAGARDERE, Amandine POUSTIS, Hervé AUBAGNA, Guy LEFEBVRE, Virginie BABARIT, Sandrine GALLO, Marc REUTER, Didier CORRE, Sophie BRARD, Séverin HAURIE.
- **Commission Budget et Finances** : L'ensemble du Conseil Municipal, Hervé AUBAGNA et Sophie BRARD.
- **Commission Sports et Loisirs** : Lionel POURTAU-MONDOUTEY, Annie CAMBET, Lionel LAMAZERE, Jérémy LAUDA, Cédric LAGARDERE, Françoise LABACHE et les présidents des associations du village.
- **Commission Information** : Amandine POUSTIS, Jérémy LAUDA, Sandy LARROQUE, Hervé BERGEROT, Guy LEFEBVRE, Sébastien LANYOU, Didier CORRE, Patrick PRADEAUX, Sophie BRARD.
- **Commission Agricole** : Michel LAUDA, Hervé AUBAGNA, Aude TACHOIRE, Eric GALLO, Claude LARROQUE, Francis LARROQUE, Jean-Claude LAULHE, Eric MOUSQUEZ, Jean POUSTIS, Madeleine LACOMMERE, Laurent CANDAU, Serge LABACHE, Philippe DROUGARD, Odette ANGLADE, Jean-Paul LACAVE.
- **Référents Plan Local de Randonnées** : Annie CAMBET et Louis BERGEROT.
- **Correspondant défense** : Jérémy LAUDA.
- **Correspondant sécurité routière** : Francis LARROQUE.
- **CO.PIL (comité de pilotage sur les activités périscolaires)** : Anne-Marie BALASQUE, Cédric LAGARDERE, Lionel LAMAZERE, Francis LARROQUE + 4 représentants des parents d'élèves,
- **Conseil d'École** : Francis LARROQUE, Anne-Marie BALASQUE.
- **M.C.L.V.L.** : Annie CAMBET et Jacques LAMAISON
- **Commission d'Appels d'Offres** : Hervé BERGEROT (titulaire), Lionel POURTAU-MONDOUTEY (titulaire), Cédric LAGARDERE (titulaire), Lionel LAMAZERE (suppléant), Jacques LAULHE(suppléant), Amandine POUSTIS (suppléant),
- **C.C.A.S.** : Cédric LAGARDERE, Lionel LAMAZERE, Jean-Claude CAZENAVE, Lionel POURTAU-MONDOUTEY, Jacques ANGLADE, Sandrine GALLO, Madeleine LACOMMERE et Christiane SAFFRA.
- **Caisse des Écoles** : Francis LARROQUE, Anne-Marie BALASQUE, Cédric LAGARDERE, Lionel LAMAZERE.
- **Correspondant France TELECOM** : Cédric LAGARDERE (titulaire), Jérémy LAUDA (suppléant),
- **Correspondant ERDF** : Francis LARROQUE (titulaire) et Jacques LAULHÉ (suppléant).
- **C.C.I.D.** à déterminer par le centre des impôts sur proposition de la Commune.
- **Commission Administrative** à déterminer par :
 - le Tribunal de Grande Instance,
 - la Préfecture
 - sur proposition du conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré les jours,
 mois et an que dessus, et ont
 signé au registre les membres présents,
 Pour extrait,
 Le Maire,
 Francis LARROQUE.





400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

H. Larroque

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.



Séance du 22 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Hervé BERGEROT (3° Adjoint), Jacques LAULHÉ (1° Adjoint), Jean-Claude CAZENAVE, Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE et Jérémy LAUDA ; Mesdames Amandine POUSTIS (2° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE et Sandy LARROQUE.

Absent et excusé : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	01
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

OBJET : Contrat de prêt à usage – terrains propriété SALLENAVE.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il convient de faucher l'herbe des prairies communales situées sur la propriété communale dite de Sallénave.

Il propose qu'un contrat de prêt à usage à titre gratuit soit conclu avec la (ou les) personne(s) intéressée(s) par cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- **ACCEPTE** le principe d'un contrat de prêt à usage à titre gratuit pour le fauchage des terres de la propriété SALLENAVE dont le modèle est annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire,
Francis LARROQUE.



CONTRAT DE PRET A USAGE

ENTRE LES SOUSIGNÉS :

La Commune de Loubieng représentée par son Maire, Monsieur Francis LARROQUE, habilité par une délibération du Conseil Municipal en date du 22 mai 2014, d'une part,

ET

M _____

Demeurant à _____ d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

La Commune de Loubieng, par **prêt à usage gratuit**, met à la disposition de :

M _____,

diverses parcelles de terres à savoir :

COMMUNE	SECTION	N° DE PARCELLES	SUPERFICIE
Loubieng	AD	261	2261
	AD	255	2218
	AD	254	2000
	AD	253p	9321
	AD		
	AD		
POUR UNE SUPERFICIE TOTALE DE			15800

Ce prêt est consenti jusqu'au **30 juin 2014 (inclus)**, commençant à courir à compter du 1^{er} juin 2014. Les engagements prévus au présent contrat ont été conclus en considération de la personne de l'emprunteur et ne peuvent le cas échéant bénéficier automatiquement à ses héritiers. Pour tout ce dont il n'est pas fait état dans la présente, il sera fait application des articles 1875 et suivants du Code Civil, se rapportant au prêt à usage.

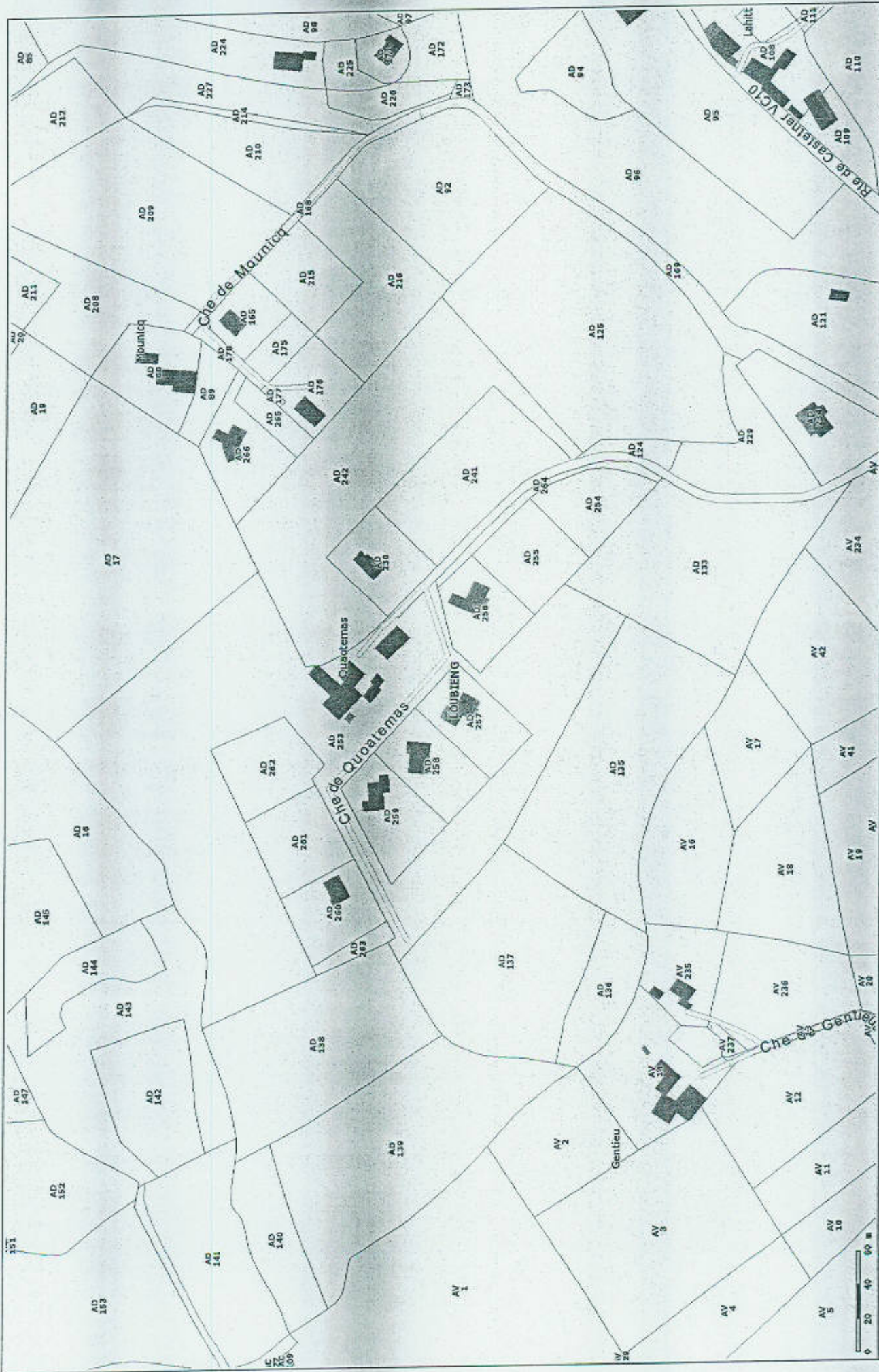
Fait à Loubieng, le _____

Signature du PRETEUR,
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

Signature de l'EMPRENTEUR,
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

Le Maire,
Francis LARROQUE.





Zonages à valeur informative, pour toute autre utilisation consulter les documents opposables et le service gestionnaire - Direction Générale des Impôts - cadastre - mise à jour : 2013

EDM n° 27052014 - Echelle : 1/2000